

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Jeudi 21 septembre à 17 heures 30 sur l'espace naturel de la Tourbière d'Heurteauville (salle pédagogique) sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	Pouvoir à S. Bonenfant
	Jean DELALANDRE	Titulaire			X	
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	Pouvoir à B. Bellanger
	Pascal HOUBRON	Titulaire			X	
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
	Bertrand BELLANGER	Titulaire	X			
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Brigitte MANZANARES	Titulaire			X	
	Didier TERRIER	Titulaire			X	
	Patricia RENO	Suppléante			X	
	Sylvain BONENFANT	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Nicolas GAVARD- GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE- VERHAEGHE	Suppléante			X	
	Bastien CORITON	Titulaire			X	Pouvoir à J. Delalandre
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			X	
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur- Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire			X	
CC Yvetot- Normandie	Denise HEUDRON	Suppléante			X	
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire	X			
	Françoise DENIAU	Titulaire			X	
	Marc MIGRAINE	Titulaire	X			

Seine-Maritime
Alfouville-Bellefosse
Aneville-Ambourville
Anqueterville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Hénaut
Canteleu
Caudebéc-en-Caux
Duclos
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Heurteauville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvécot
Maufévrier-sainte-Georgette
Mouy
Nerville
Notre-Dame-de-Bliquet
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arnoult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Claire-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Eléan
Saint-Nicolas-de-Bliquet
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbette
Triquerville
Vatteville-la-Rue
Villevieux
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Banneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquefont
Bourneville
Caumont
Coteville
Cormeille-sur-Risle
Etréville
Foulbec
Fourmetot
Houville
Hougemare-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landet
Marais-Vernier
Prat-Audemer
Quillebeut-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeut
Saint-Mards-de-Blacerville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roche
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Théon
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Touffainville
Touville-la-Haie
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Seine-Maritime

Avoineville-Bellefosse
 Anneville-Arboisville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Hémont
 Canleleu
 Caudebec-en-Caux
 Ducefais
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailleaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Mauvérien-sainte-Georgette
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Pelleville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherelle
 Saint-Maurice-d'Elan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymerville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Vatteville-la-Rue
 Vieuxquier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
 Bameville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bouneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Foulbec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubréo
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Merails-Nemier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Cilliboutif
 Saint-Mards-de-Blacerville
 Saint-Pierre-du-Vot
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roche
 Saint-Sulpice-de-Griembouville
 Saint-Thusien
 Sainte-Croix-sur-Avizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Taqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

	Annec DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant		x		
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire			x	
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant	x			
	Maryline LOUVEL	Suppléante			x	

Autres personnes présentes ou excusées

Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire		x
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »	x	



Seine-Maritime
 Aclouville-Betelesse
 Anneville-Ambourville
 Anqueterville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantelieu
 Caudébec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Junéges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailleraye-sur-Seine
 Le Mesn-Ésous-Juméges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-Sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Patville
 Quevillon
 Sabluis
 Saint-Amoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boschenville
 Saint-Maurice-d'Ételean
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Novoss-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Menneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerville
 Vatteville-la-Rue
 Villeguer
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Date de convocation	14/09/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	11
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	11
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2023-09-087/AT

GOUVERNANCE	RESSOURCES HUMAINES
Analytique	

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT, D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION DE MADAME MOCQUET

Il a été acté par les membres du comité de direction du projet d'Observatoire Photographique des paysages de la Vallée de Seine Normande, que Mme Frédérique Mocquet, en qualité de docteur en architecture et rédactrice de la thèse « La représentation du territoire en projet. Une histoire de l'Observatoire photographique du paysage », interviendrait lors de l'inauguration prochaine de l'exposition de l'Observatoire photographique de la vallée de la Seine.

- Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- Vu le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlements des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés dans l'article 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et abrogeant le décret n°91-753 du 19 juin 1991 ;
- Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'Etat ;
- Arrêté du 20 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'Etat ;
- Vu la délibération n° 74.14 du 12 juin 2014 ;
- Vu la délibération n°2019-12-140 du 13 décembre 2019 ;
- Vu la délibération n°2021-04-051 du 15 avril 2021 ;

Il est proposé la prise en charge des frais suivants :

- frais de transport depuis la résidence principale, en train (2^{ème} classe), en voiture (barème kilométrique en vigueur), sur présentation des pièces justificatives dans la limite réglementaire ;
- frais d'hébergement sur présentation des pièces justificatives et selon le barème en vigueur ;
- frais de restauration sur présentation des pièces justificatives et dans la limite du taux fixé par l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006.

Ces dépenses relèvent de l'opération « Observatoire du Paysage » (code analytique 3113C).

Etré
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bonneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etréville
 Foubeac
 Feuilletot
 Haerville
 Honguemont-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Venier
 Pont-Audemer
 Quillebeut-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blaicaille
 Saint-Pierre-du-Vai
 Saint-Cuen-des-Champs
 Saint-Sanson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Croimbouville
 Saint-Thulien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Cypotaine-la-Mère
 Tocqueville
 Toulainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Seine-Maritime

Afontaine-Beaufosse
Anneville-Ambourville
Anquetotville
Auzebosc
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bis-Himent
Contelev
Caudébec-en-Caux
Duchair
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Heurteville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Mailletaye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvietot
Maulévrier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Pefville
Quevillon
Sahurs
Saint-Ancout
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taillie
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rençon
Tancaville
Touffreville-la-Côte
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Valleville-la-Rue
Vilquier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
Borneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelot
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Étreville
Fouilleuc
Fourmelot
Hauville
Honguemare-Guénouvill
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Lendin
Mazis-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Oullebeuf
Saint-Mards-de-Biacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mère
Touqueville
Toussainville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

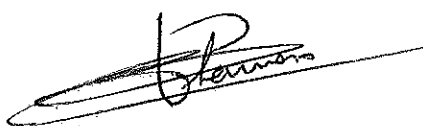
Commune associée

Sandouville

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- autorise la prise en charge des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de Madame Frédérique Mocquet lors de l'inauguration de l'exposition « Observatoire photographique des Paysages de la Vallée de la Seine » ;
- autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à cette prise en charge.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 21 septembre 2023



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
	C/	C/